InfoCLAS

Comités Locaux d'Action Sociale

Février 2022

Agenda

Prochain CNAS : Arrêt des comptes - mardi 5 avril 2022
En visioconférence

InterCLAS :
jeudi 7 avril 2022 en visioconférence
mercredi 8 juin 2022

Commission CLAS :
vendredi 18 mars 2022

AG CAES Inserm :
jeudi 9 juin 2022

Anniversaire 50 ans CAES Inserm :
samedi 15 octobre 2022

Édito

Tout d'abord dans la continuité et les changements de communication au CAES, la nouvelle lettre infoCLAS ouvre cette nouvelle année 2022.
Espérons que pour ce début d'année, la crise sanitaire et ses contraintes seront derrière nous afin de pouvoir profiter pleinement des activités de loisirs et de culture.
Comme tous les ans, un grand merci à tous les élu(e)s des CLAS pour la rédaction du rapport d'activité et les documents à compléter et le travail indispensable et lourd de la comptabilité. Vos rapporteurs et moi-même, ayant été ou étant nous-mêmes pour la plupart membres actifs dans des CLAS, nous mesurons pleinement l'investissement de chacune et chacun.
Même fastidieux, ce travail est indispensable pour pouvoir en tirer des informations et réaliser nos bilans d'activité, rapports de secteurs, défendre nos budgets auprès de l'Administration avec les chiffres tirés de ces documents, entre autres. Oui, les docs 1, 7, 8 et 12 ne sont pas agréables à compléter mais ils nous sont nécessaires pour en extraire des données sur la vie des CLAS, du CAES et donc des agents Inserm.
Comme toute association nous sommes soumis aux règles comptables et nous devons rendre des comptes régulièrement aux instances administratives, comptables et financières.
Par ailleurs, la Commission du Secteur CLAS s'est étoffée. Elle est composée de 9 élus CAES et CLAS. Bien sûr les interCLAS restent l'instance principale pour recueillir vos remarques et suggestions. La 1ère réunion de la Commission aura lieu le 18 mars. Bonne continuation à tous les CLAS et partageons la phrase de notre nouveau logo CAES : « Faire ensemble ».

L'équipe du Secteur CLAS
Nadine Kaniewski, Sylvie Dupuy, Minh Marrache, Sabrina Younes, Raquel Cespon Romero

Important

Photos des CLAS

Envoyez-nous des photos de vos sorties (formulaire droit à l'image au verso de votre fiche d'inscription) pour les supports de communication du CAES (rapports, bulletins, etc.).

Virement LBPNet

Vous avez maintenant la possibilité d'effectuer des virements via LBPNet directement auprès des prestataires pour régler vos factures concernant vos activités CLAS. Un mail vous a été envoyé avec la procédure à suivre.

Budget des CLAS

Vote CNAS février 2022

Le budget total voté des CLAS est de 329 100 € incluant une réserve libre pour les demandes de rallonges de 5 000 €.

Egalement un budget de 20 000 € pour les activités CLAS « 50 ans CAES » et enfin 15 000 € pour les activités coup de cœur 35-85 % ou 50 %.
Le secteur CLAS a pris des mesures pour encourager et faciliter les activités collectives des CLAS et avait fait voter au CNAS de novembre 2021, la possibilité pour les CLAS de 5 coups de cœurs pour l'année 2022.
Un soutien affirmé par un nouveau vote sera proposé par le Secteur CLAS, au CNAS d'avril, d'ouvrir toutes les activités collectives en coups de cœur, comme pour l'année 2020 et 2021.

Taux de subvention des agents

Afin de faciliter la transmission des taux de subvention des agents aux CLAS, le CAES a mis en place la génération d'un fichier .pdf récapitulatif de la composition familiale ainsi que des taux de subventions. C'est accessible à partir de l'espace adhérent: il y a 2 boutons dans la partie «Information», un pour l'exercice 2021, un pour l'exercice 2022.
Il suffit d'envoyer ce document au CLAS à la place de la copie écran demandé jusqu'à présent.
Vous trouverez ce document dans l'espace adhérent :

CAES inserm Faire ensemble

Noël dans les CLAS

Noël (vote CNAS novembre) : une activité collective doit être proposée. Plusieurs propositions de sorties peuvent être diffusées. Pendant la pandémie des chèques cultures et tickets cinéma ont été proposés en nombre très importants. Il est préconisé pour l'activité Noël 2022 que des propositions de spectacle soit une priorité.
Pour les tranches d'âge 0-4 ans et 11-16 ans : proposer autre chose que des chèques culture (cartes cadeaux librairie locale, places de théâtre, billets musée, billets spectacle, bowling, escape game, etc.) en fonction des âges. La limite d'âge des enfants est de 16 ans dans l'année civile (application règlement URSSAF).
CLAS parisiens : nous vous rappelons que le CAES ne proposera pas de spectacle de Noël parisien. Chaque CLAS devra effectuer ses propres recherches.

Week-end CLAS 2023

Vote des CLAS pour le prochain week-end CLAS 2023

Week-end CLAS 2021 - Bordeaux

Tous les ans depuis maintenant 6 ans, le secteur Loisirs Culture propose un week-end découverte de la ville et de la région d'un CLAS, en partenariat avec les élus du CLAS. Bonnes idées d'activités, bonnes adresses sont les principales informations à donner par le CLAS au secteur Loisirs Culture. Pour de plus amples informations renseignez-vous auprès de loisirs-culture.caes@inserm.fr
Ont déjà été organisés : Montpellier, Paris, Lyon, Marseille, Caen, Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Nantes.

Les grandes lignes pour faciliter l'organisation :
• les participants arrivent le vendredi dans la journée et repartent après la dernière «activité» qui sera le dimanche matin
• pour mieux faire connaissance avec la ville, un hébergement central et/ou près de la gare, la majorité des personnes arrivant en train
• pour faciliter les déplacements, un Pass transport, pour 2 jours ou 3 jours selon les activités choisies
• trois repas sont inclus dans le tarif : vendredi soir, samedi midi et soir, avec en général un repas festif avec animation le samedi soir, (théâtre, spectacle, concert ou opéra). Attention il y aura des familles
• un pot d'accueil le vendredi soir pour un moment de convivialité pour la cohésion du groupe et échanges avec les membres et agents du CLAS
• une activité commune + repas sont proposés avec les agents du CLAS (en général le samedi soir, mais rien n'est figé, tout dépend des activités). Le CAES prend en charge 50 % de cette activité commune et du repas. Le CLAS s'il le souhaite peut également subventionner en complément de ces 50 %
• Le budget maximum du WE est de 300 € par personne, hors ralliement

CLAS concernés : Angers, Dijon-Besançon, Lille-Amiens, Nice, Rennes-Brest, Strasbourg-Nancy, Tours
Parlez-en lors de votre prochaine réunion de Bureau ! Un mail vous sera envoyé prochainement à ce sujet.

50ème anniversaire du CAES

En octobre 2022, le CAES fêtera ses 50 ans d'existence.

Une manifestation aura lieu à Paris, en soirée le samedi 15 octobre prochain, pour un maximum de 400 personnes (agents Inserm, conjoint et enfants). Chaque agent Inserm parisien ou de région pourra participer à cette manifestation sur inscription, ainsi que sa famille. Vous recevrez prochainement les informations en tant qu'agent Inserm.
Par ailleurs, lors des interCLAS nous vous invitions à réfléchir à des activités locales « 50 ans du CAES » organisées par les CLAS.
Vous avez été nombreux à nous faire part de vos propositions dans le rapport d'activité et un budget dédié vous a été alloué.
Nous espérons qu'un nombre important d'agents répondront présents à vos activités proposées !
Quelques idées d'activités CLAS « 50 ans du CAES » : food-truck et présentations du CLAS avec stands, week-end châteaux de la Loire, dîner-croisière sur un fleuve et visite de la ville, visite guidée de villes, week-end à Poitiers et visite du Futuroscope, week-end à Beauval et visites alentours, week-end Puy-du-Fou et visites alentours, découvertes œnologiques et visites alentours, privatisation bowling-buffet-animations enfants, escape game en centre-ville et food-truck, journée familiale autour du thème « connaissez-vous le CAES » avec jeux en bois pour petits et grands avec le CAES en fil rouge.

Pour les CLAS qui n'ont pas encore de propositions, il est toujours possible de demander une rallonge budgétaire pour cette activité spécifique en coup de cœur. Renseignez-vous auprès de votre rapporteur et du secteur CLAS.

InfoCLAS

Comités Locaux d'Action Sociale

Juin 2022

Agenda

Commission Clas : vendredi 16 septembre 2022
Anniversaire 50 ans Caes Inserm : samedi 15 octobre 2022
Prochain Cnas : 15 et 16 novembre 2022
Cnas budget : Du 7 au 9 février 2023
Cnas, InterClas, AG : Du 13 au 15 juin 2023

Élections du Caes : printemps 2023

Versement 3ème tranche des budgets Clas : juillet-août après envoi bilan comptable (30 juin date limite)

Édito

Ce premier semestre se termine donc avec l'Assemblée Générale du Caes et l'interClas de juin qui se sont déroulés de nouveau en présentiel. Encore merci à tous pour votre présence et votre participation à ces deux rendez-vous annuels incontournables.

Les activités des Clas, durant ces 6 premiers mois, ont été nombreuses et variées grâce aux taux promotionnels qui ont permis aux agents de retrouver le chemin des activités culturelles et de loisirs. Vous avez été nombreux à nous faire part de témoignages d'agents Inserm ravis de participer à toutes ces manifestations proposées par les Clas !

Certains Clas ont déjà fêté en local, les 50 ans du Caes Inserm et nous invitons un(e) élu(e) de chaque Clas à venir partager en octobre prochain les 50 ans du Caes à Paris.

Tous les élus et les gestionnaires du Caes vous souhaitent un bel été et de beaux projets d'activité à venir pour ce deuxième semestre 2022 !

L'équipe du Secteur Clas
Nadine Kaniewski, Sylvie Dupuy, Minh Marrache, Sabrina Younes, Raquel Cespon Romero

Actualités

Week-end Clas 2023

Résultats des votes : Lille (2023), Angers (2024), Rennes (2025). D'autres votes auront lieu pour les Clas de Dijon, Nice, Strasbourg et Tours qui seront les suivants !
Bravo à tous les Clas en lice et on se retrouve pour le week-end Clas 2022 qui aura lieu à Nantes en septembre !

Virements bancaires

Vers les prestataires et entre les Clas : pour paiement ou remboursement d'une activité collective
Vers les agents Inserm : pour paiement de la subvention sportive et culturelle
Vers les Clas : les agents Inserm en règlement d'une activité Clas
RIB à fournir

Votes - Important !

1. Si l'agent, le conjoint ou les enfants à charge de plus de 21 ans sont en situation de handicap, le secteur Solidarité et Handicap subventionne leurs activités sportives, culturelles et de loisirs pratiqués à l'année. Toutes les informations se trouvent : https://pro.inserm.fr/caes/solidarite

2. Des votes de rallonge de budget pour l'activité « 50 ans du Caes » ont été votés pour 6 Clas.

3. Un élu de bureau par Clas, désigné par l'ensemble du Bureau comme représentant du Clas (et non en tant qu'agent Inserm), sera en mission du samedi 15 octobre après-midi au dimanche 16 octobre matin. Il portera un badge précisant sa fonction. Les frais de transport seront pris en charge intégralement par le Caes selon les dispositions générales de remboursement des missions, de même que les frais d'hébergement mais avec un plafond de 80 € (petit déjeuner compris). La participation à la soirée (10 €) est également prise en charge par le Caes. Les conjoints et enfants de l'élu Clas ne sont pas concernés par cette règle. Le remboursement des frais d'hébergement sera effectué de la manière suivante : si un élu vient avec son conjoint (ou d'autres ayants droit), le plafond de 80 € est d'abord appliqué (et remboursé à l'élu), et la part restante est subventionnée selon le plafond forfaitaire spécifique aux 50 ans.

L'importance des Clas en quelques chiffres

Et pour terminer 3 graphiques pour vous faire part de l'importance des Clas et votre implication auprès des agents Inserm et de leurs familles !

Répartition des participations aux activités du Caes.

Total participations : 16 487

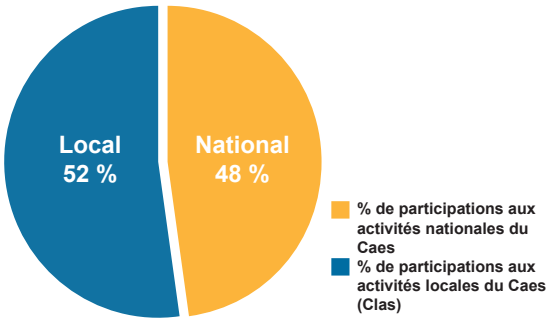

Répartition des Ouvrants Droit participant aux activités du Caes.

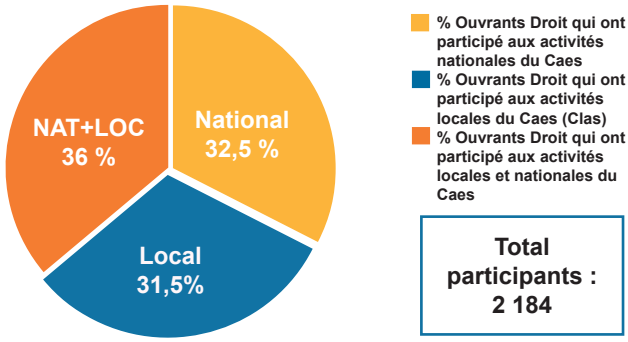

Total participants : 2 184

Nombre d'Ouvrants Droit par Clas participant aux activités locales et nationales.

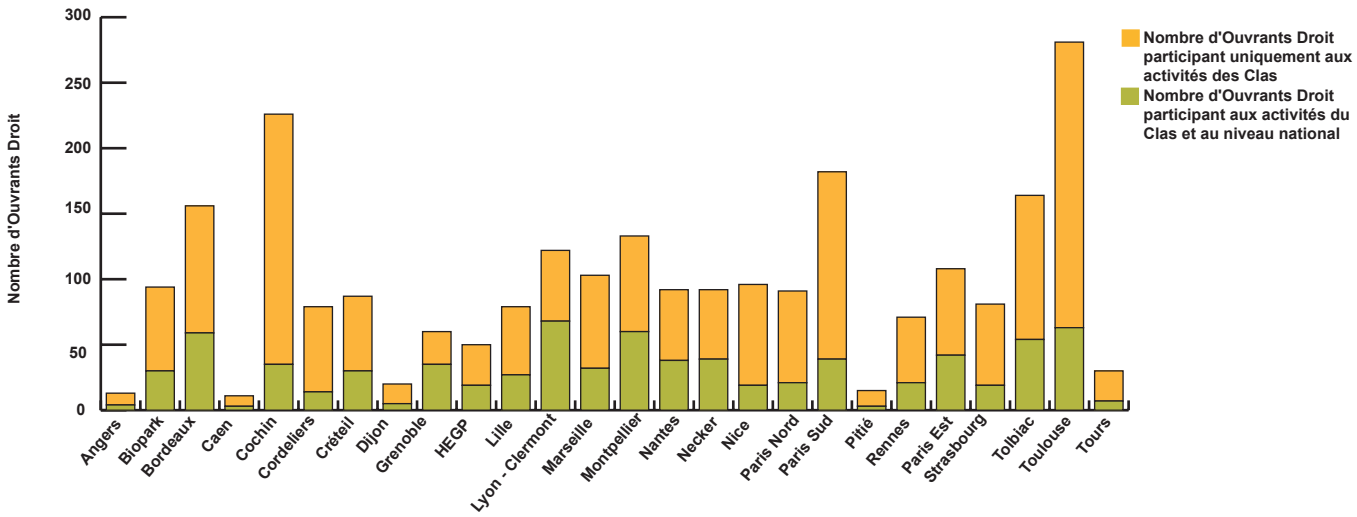

50 ans du Caes

A Paris le 15 octobre 2022 à 18h30, Pavillon Wagram, 47 avenue de Wagram, 75017 Paris, métro Ternes ou Etoile (infos site web Caes et mails) et dans les Clas.

Le Caes Inserm vous donne rendez-vous pour une soirée festive avec des animations musicales, de la magie, des petits fours et des discours ! Venez partager un moment agréable avec vos collègues ou en famille, des animations sont également prévues pour les enfants.

Pour rappel

- **Fiche familiale :** vous trouverez sur le site web du Caes une notice explicative à envoyer à tous vos agents afin de récupérer leurs informations « fiche agent » pour les activités du Clas.
- **Envoyez vos photos des activités collectives et celle de l'activité 50 ans du Caes !**
- **Pensez à consulter le site web du Caes et le secteur Clas.** Vous trouverez toutes les informations sur le fonctionnement des Clas
- **Festivals :** Subventions Clas ou Caes ? Rajouter sur les Fiches d'inscriptions « festivals Clas » : je m'engage à ne pas demander de remboursement au Caes pour ce festival

InfoCLAS

Comités Locaux d'Action Sociale

Décembre 2022

Agenda

Rapport d'activité :
15 janvier 2023
Cnas Février :
7 au 9 février 2023 (vote budgets des Clas)
Élections Caes :
Avril 2023
InterClas :
13 juin 2023
Cnas Juin :
13 et 15 juin 2023
AG du Caes et nouveaux élus Caes :
14 juin 2023
Week-end Clas à Lille :
Juin 2023

Édito

Cette année aura marqué la reprise des activités collectives dans tous les Clas avec des taux promotionnels qui ont permis aux agents Inserm d'accéder à la culture et aux loisirs par les Comités Locaux.
Un investissement encore important des 229 élus des Clas a été bien sûr un facteur déterminant dans cette reprise des activités !

Les activités « 50 ans du Caes » dans les Clas ont rassemblé des agents et leurs familles pour partager cet anniversaire symbolique ! Nous vous invitons à découvrir sur le site web du Caes les festivités du Caes pour cet anniversaire, par des photos et des films.

Cette année 2022, après les années Covid, a été marquée par une inflation galopante et un pouvoir d'achat difficile. Pour l'année 2023, nous espérons que la culture et les loisirs, grâce au Caes et aux Clas, pourront aider les agents Inserm à continuer de pouvoir participer, découvrir, s'enrichir, et partager de bons moments.

Avec quelques semaines d'avance, toute l'équipe du Caes et bien sûr du secteur Clas vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2023 !

L'équipe du Secteur Clas
Nadine Kaniewski, Sylvie Dupuy, Minh Marrache, Sabrina Younes, Raquel Cespon Romero

Actualités

à diffuser auprès des agents Inserm de votre Clas

Le secteur Solidarité et Handicap du Caes a mis en place la possibilité d'une subvention sportive et culturelle pour les ouvrants droit et ayants droit en situation de handicap. Faites passer l'information auprès des agents Inserm rattachés à votre Clas. Pour faire une demande, contactez le secteur Solidarité et Handicap.

Pass culture jeunes :

Pass culture jeunes : le pass culture est étendu aux jeunes de 15 à 17 ans (de la 4ème à la terminale). Cela peut être un coup de pouce pour les enfants des agents Inserm !

Votes Cnas de novembre

Secteur Clas :
4 activités collectives en coup de cœur par an avec des thématiques différentes (rappel : en 2019 avant la pandémie Covid, les coups de cœur étaient limités à 2).
Une activité coup de cœur à la grille sera obligatoire quel que soit le coût de l'activité et même si en dessous de 120 €. Subvention au taux promotionnel 50 % ou grille 35-85 %.

Après discussion à l'InterClas de novembre qui suivait le Cnas, cette mesure est apparue comme très contraignante pour certains petits Clas qui ne proposeront qu'un seul coup de cœur dans l'année. Pour eux, notre vote qui se voulait favorable aux Clas est une régression, puisqu'ils sont maintenant obligés de proposer leur unique coup de cœur « à la grille », même pour un coût inférieur au plafond de 120 €.
Nous proposerons donc de modifier ce vote au Cnas de février, pour permettre l'utilisation de la subvention au forfait ou « à la grille » lorsque le Clas ne propose qu'un seul coup de cœur dans l'année.

Secteur Loisirs-Culture :
Création d'une nouvelle subvention « abonnement culturel annuel », effective sur la saison 2022/2023. Hors abonnement de cinéma (carte UGC, Pathé Gaumont, CGR) ou parc d'attraction.

Peuvent être subventionnés : abonnement théâtre, opéra, salle de spectacle, espace culturel… Liste non exhaustive. Attention il ne s'agit pas de la pratique de l'activité (théâtre, chants…). La subvention sera calculée sur un montant plafond par personne, sur la grille 10-60 %. Plafond de subvention de 80 € par ouvrant-droit et ayant-droit (conjoint, enfant à charge de 21 à 26 ans). Un ou plusieurs abonnements pourront être subventionnés dans la limite du plafond par an et par personne. Mise en place à partir du 1er janvier 2023.

CAES inserm Faire ensemble

Propositions mentionnées par les Clas à l'InterClas

• Si pas de fiche familiale donnée par l'agent au Clas pour les activités à la grille, la subvention appliquée sera de 10 % (taux standard) ou de 35 % (taux promotionnel). A mentionner dans les fiches d'inscription d'activités.
• Suite à l'interClas, il est recommandé d'insérer des conditions d'annulations dans les fiches d'inscriptions d'activités qui vont ont été envoyées
• Lettre Idf Inserm et Clas parisiens : les infos et les activités des Clas parisiens peuvent être envoyées à communication.idf@inserm.fr
Il faut communiquer un unique lien web vers lequel renvoyer vos infos pour que les agents puissent avoir accès aux différentes propositions (pas de possibilités d'annonces multiples pour chaque Clas).

Site web du Caes et pages Clas

8 Clas ont été « formés » pour modifier eux-mêmes leurs pages Clas sur le site web. Il n'est pas trop tard pour de nouvelles formations ! Si vous ne souhaitez pas modifier vous-même votre page web Clas, envoyez-nous vos affiches et activités (clas.caes@inserm.fr).

Nous déplorons peu de connexions des « pages Clas » sur le site web…

50 ans du Caes et des Clas

23 Clas ont proposé une activité 50 ans Caes. Plus de 800 participants et 1200 goodies distribués !

La nouvelle billetterie et les Clas

La nouvelle billetterie peut être utilisée par les Clas avec leurs « matricules » et mot de passe. L'adresse mail générique est nécessaire pour éviter un doublon (dans le cas où le mail enregistré pour le Clas est celui d'un agent ou retraité Inserm qui est dans les comptes de la billetterie).

Les réservations directes auprès des prestataires ou des réservations par « sélection loisirs » restent bien sûr possibles ! Aucune obligation de passer par la billetterie pour les Clas !

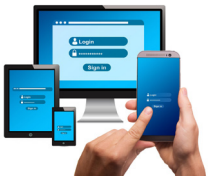

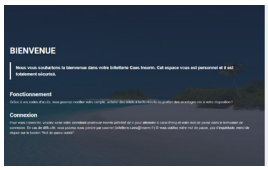

La parole est à vous !

Si vous souhaitez nous faire part de témoignages sur le Clas ou bien sûr d'autres sujets en relation avec l'Inserm et le Caes, nous vous donnons la parole !

J'♥ mon Clas

CAES inserm Faire ensemble